Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260602-2026060202-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 02

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 19 h 20.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC David RIVIERE Marie LATTANZIO Patrick PERES Daniel GOYAT	David DEL NERO Corinne MARTIN Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
Stéphane MOREL (procuration à Anne BOURBIGOT)					Laurent FRANCHETEAU (procuration à Corinne MARTIN)	
Nombre de conseillers présents			**35**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

ZA DE TROYALAC'H : ACQUISITION PARCELLES ZI 162 ET ZC 73 SITUEES A SAINT-EVARZEC

Dans le cadre du projet d'évolution de la ZA de Troyalac'h inscrit dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Evarzec, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a procédé par délibération du 4 avril 2023, à l'acquisition de parcelles en vue d'étendre le périmètre de zone actuelle.

Dans cette continuité, des négociations ont été engagées avec un propriétaire riverain afin de permettre la poursuite de cette extension foncière. Ces échanges ont abouti à un accord de principe.

À la suite de la consultation des services des Domaines, le propriétaire concerné a confirmé son accord pour céder à la collectivité les deux parcelles lui appartenant.

Ce projet d'acquisition, attenant à la zone d'activité de Troyalac'h à Saint-Evarzec, porte sur deux parcelles d'une superficie totale de 51 040 m^2 réparties ainsi :

- la première parcelle, située chemin de Menez Bras Nevez, cadastrée section ZC n° 162, a une contenance de 22 035 m^2 ;
- la seconde parcelle, située à Mouster C'Hoat cadastrée section ZC n° 73 d'une contenance de 29 005 m^2.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260602-2026060202-DE

Le pôle d'évaluation domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère a évalué ce bien à 541 000 € en date du 15 avril 2026.

Les négociations entre le propriétaire et la collectivité ont abouti à un prix net vendeur de 510 000 € hors frais de notaire, ces derniers seront en sus à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (un vote contre : Vincent ESNAULT), décide :

- ➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte d'acquisition ;
- ➔ d'autoriser Monsieur le Président à procéder à l'ordonnancement de toutes les dépenses relatives à cette acquisition ;
- ➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents administratifs relatifs à ces parcelles.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31046 - 29170 FOUESNANT

Président